



# Bulletin Municipal

*“En pays Pelebois”*



[www.prailles-lacouarde.fr](http://www.prailles-lacouarde.fr)

N°4

# Sommaire

## Vie municipale

- Édito / L'équipe municipale
- Hommage à Étienne Pistre
- Nos réalisations et activités 2021
- Gestion financière



## Vie scolaire

- École de Prailles-La Couarde
- APE: Association des Parents d'Élèves
- École d'Aigonnay
- SIVOS: Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



## Vie inter-communale

- Service enfance jeunesse
- Collecte et gestion des déchets
- Plan d'eau du Lambon
- Assainissement
- Maison France Services
- Projet de territoire pour « Mellois en Poitou »



## Vie associative

- Guide des activités
- ASC: Association Sportive et Culturelle
- Les sections
- Les autres associations



## Côté pratique

- Mairie de Prailles-La Couarde
- Bibliothèque municipale
- Pompiers, SAMU, Gendarmerie, Police
- Location de salles et de matériel
- Démarches administratives
- Horaires des déchèteries
- Services
- Assistantes maternelles
- Activités économiques
- Nouvelle artisanne



## Zoom

- Dispositif "argent de poche"
- Le CCAS de Prailles-La Couarde
- FREDON
- Soli'Car
- SERTAD
- En 2022, la fibre arrive sur la commune
- Cavalev, du fauteuil au cheval
- Listes électorales 2022



### Comité de rédaction

**Rédacteur en chef:** Roselyne Demion Jacinto, Maire de Prailles-La Couarde

**Comité de rédaction:** Sébastien Belaud, Philippe Caclin, Nadine Frappier, Alain Fritsch, Marie Christine Grolleau, Claire Maillol, Caroline Rocher, Grégory Treffot

**Tirage:** 480 exemplaires. Gratuit. Distribution toutes boîtes aux lettres. Janvier 2022

**ISSN 2728-073X**

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Que 2022 vous permette de faire de belles rencontres, de beaux projets et vous fasse vivre de beaux et bons moments.

Nous savons tous que notre destin ne nous appartient pas mais gardons notre capacité de rêve. Celle-ci nous permet de rester debout, d'avancer contre vents et marées.

En 2021, nous avons eu à déplorer plusieurs départs. C'est toujours aussi difficile de se trouver face à cette réalité qui fait mal. L'inéluctable arrive toujours trop tôt, alors, donnons-nous les moyens pendant que nous le pouvons, de profiter de la vie.

C'est pour cette raison que, malgré le contexte sanitaire, nous avons voulu retrouver ces moments de plaisirs, de retrouvailles en organisant :

- La fête des champignons qui a réuni pas loin de 1200 personnes.
- La randonnée des châtaignes avec 800 marcheurs et vététistes.
- Le repas des aînés qui a permis de vivre un moment de convivialité en musique.
- Plusieurs matinées ou journées citoyennes autour de thématiques liées à l'environnement réunissant à chaque fois de 30 à 40 personnes.

D'autres manifestations portées par nos associations ont aussi contribué au partage d'objectifs communs, à l'animation ouverte au-delà des limites communales, dans un esprit festif et populaire :

- Les animations lecture de la bibliothèque pour la semaine en famille de la Communauté de Communes et la soirée organisée dans le cadre de « Terre de Lecture » initiée par la médiathèque départementale.

- La randonnée animée et le marché de Noël des parents d'élèves.

Nous regrettons de ne pas avoir pu organiser le marché des producteurs locaux, qui était prévu juste après l'annonce de l'obligation du pass sanitaire. A ce moment-là, nous n'étions pas prêts pour cette nouvelle contrainte, mais tout sera fait pour une nouvelle édition cette année.

A regarder les mouvements de population dans notre village, nous pouvons considérer que celui-ci est attractif. En effet, les maisons mises en vente depuis quelque temps ont pratiquement toutes trouvé preneurs. Preuve qu'il fait bon vivre à Prailles-La Couarde.

Continuons ensemble à rendre notre village toujours plus agréable et surtout, veillons sur notre entourage, nos voisins, nos aînés...

Si j'ai un vœu à formuler à l'aube de cette nouvelle année, c'est bien que nous soyons capables de vivre sereinement et en bonne intelligence et que nous soyons vigilants à ce que l'isolement ne soit pas de mise à Prailles-La Couarde. Et ça, c'est l'affaire de nous tous.

Que 2022 soit porteur de santé et de joie de vivre pour chacune et chacun d'entre nous !

Roselyne Demion Jacinto,  
Maire de Prailles-La Couarde

## L'équipe municipale



# Vie Municipale



## Hommage

### Étienne Pistre

Étienne, le plus couardais des occitans, l'homme au chapeau. Étienne, c'était l'humanisme naturel, la convivialité joyeuse, le sens du vivre ensemble chevillé au corps. Il était acteur de l'éducation populaire, lui qui, ouvrier agricole, s'était forgé une conviction laïque indéradicable après une éducation au petit séminaire. Il avait gravi nombre d'échelons professionnels à la MSA, pris des responsabilités départementales à la FCPE, à la Mission locale, à la Ligue de l'enseignement et finalement comme président du GESA, le groupement d'employeurs sport et animation qu'il avait contribué à créer. Élu local, ancien Premier adjoint de La Couarde, Vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Sèvre, Vice-pré-

sident de l'ACEMPSS et du Syndicat d'Assainissement du Mel-lois, il était l'un des nôtres...

Jusqu'au dimanche 1er août...

Étienne voyait loin, sa hauteur de vue était enrichie par ses racines d'homme de la terre, trempées aux réalités du quotidien. Il était également un artiste à ses heures, peintre d'œuvres sensibles et colorées à l'image de son âme occitane. Il militait et agissait pour la culture accessible à tous, le cinéma, le spectacle vivant. Il était reconnu et apprécié de tous.

Étienne nous manque, nos pensées vont à Danielle, son épouse et à leur famille.

## Nos Réalisations

### L'aménagement foncier

Depuis le temps que nous en parlions (2012) l'opération a débuté en octobre par les arrachages et la préparation des plantations. Celles-ci auront lieu en début d'année. Un arrêté préfectoral a été pris en juillet 2021 afin de préserver et fixer l'aménagement. Le parcellaire a été revu et adapté aux besoins dans le respect des contraintes environnementales. Nous comptons sur les bonnes pratiques des uns et des autres pour entretenir et respecter ce qui a été construit.

### Espace Maison Peleboise

Les peintures du premier étage ont été refaites à neuf en régie, le revêtement de sol a été changé. Les Velux qui dataient de la construction ont dû être changés, il y avait souvent des fuites qui endommageaient les plafonds.

Suite à un nombre important d'intrusions, nous avons mis cet espace sous surveillance électronique.

Les arbres du parc et de la cour d'école ont été élagués en respectant les usages et avis des habitants et usagers : les ifs centenaires ont été travaillés pour aérer le gîte et préserver la sécurité pour la traversée ; l'élagueur a travaillé en concertation avec Loïc Nau (association les Grimpereaux de l'Hermitain) afin que celui-ci puisse continuer à pratiquer la grimpe aux arbres.

La parcelle de champ derrière la Maison Peleboise a été achetée par la commune.

Il nous reste maintenant à travailler ces espaces ainsi que la traversée du bourg de l'entrée à la mare des Courances. Une réunion avec les intéressés a permis de mettre à jour les besoins. Nous avons remis notre cahier des charges à un bureau d'étude afin qu'il nous propose des scénarii d'aménagement. Les propositions seront présentées et travaillées de concert avec les habitants volontaires.

Arbres de naissance



Troc plantes



14 juillet



# Un guide des projets éoliens « Mellois en Poitou »

Le mât de mesure a été enlevé il y a quelques mois. A ce jour nous n'avons pas connaissance des observations faites par les différents organismes. Cependant, « un guide éolien en Mellois en Poitou » a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire. Ce guide peut nous permettre de répondre aux promoteurs et pourrait être suivi par le préfet. Selon ce guide, la zone prospectée par JPEE n'est plus disponible pour une mise en place d'un parc éolien. Un groupe de suivi composé d'élus et habitants de La Mothe St Héray, Exoudun et Prailles-La Couarde suit le projet. Une permanence tenue par JPEE aura lieu le 1<sup>er</sup> février de 16h à 20h à la cantine de La Couarde. Celle-ci permettra aux habitants de prendre connaissance du projet de façon explicite.

## L'aménagement du bourg

La vie dans le bourg de Prailles a été perturbée par les travaux qui ont duré 4 mois. Merci à vous tous d'avoir su être patients. Cela en valait la peine, les retours sont plutôt positifs. La majorité des habitants apprécie de pouvoir déambuler dans un espace agréable, attrayant et sécurisé. Nous allons maintenant travailler le parking créé derrière l'école et continuerons les trottoirs sur la route de Mailloche jusqu'à l'embranchement de la route d'Argentière. De plus, le multi-services sera « relooké » : la vitrine sera remplacée et protégée par des claustras, les stores seront remis à neuf.

## Étang de Goux

La Communauté de Communes porte la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) depuis 2018. Elle l'a transférée à différents syndicats selon les bassins versants considérés. Le bassin versant du Lambon, affluent de la Sèvre à Niort est désormais géré par le SMBVSN (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise).

Celui-ci a lancé une étude d'impact de 5 plans d'eau créés sur le lit de la rivière, dont les étangs de Goux (communal) et le Plan d'eau du Lambon (communautaire). Ces plans d'eau dont le statut administratif n'est pas toujours régulier, ont développé leur propre écosystème, mais ils engendrent une discontinuité piscicole et sédimentaire, en plus de contribuer au réchauffement et à l'évaporation d'une eau dont la ressource devient problématique.

Un diagnostic d'impact vient d'être réalisé par le bureau d'études Antea Groupe ; il a été restitué lors d'une réunion ouverte aux intéressés, le 20 octobre dernier. L'étude de différents scénarii de remédiation, assortis d'estimations d'approche devait être présentée en fin d'année 2021.

La commune aura à se positionner sur l'un d'entre eux qui devra être validé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et les services de l'État avant réalisation.



14 juillet



Nettoyons la nature



Randonnée des vergers



Grefre de pommiers



Fête des champignons



# Vie Municipale

## Le cimetière de Prailles

Plusieurs réunions du groupe de travail (élus et habitants intéressés) ont permis de dégager un projet d'aménagement dessiné par un architecte spécialisé. Le travail sera réalisé par l'ACEMPSS pour les cheminements. Les agents se chargeront des plantations.

## À la rencontre de la population :

Dans notre profession de foi nous avons insisté sur la concertation avec les habitants. Covid est passée par là et nous a bloqués dans nos promesses. Nous bravons maintenant ce perturbateur en vous proposant :

### - Une réunion publique le 4 mars 2022.

- Des « matinées rencontre » dans les principaux bourgs : **le 2 avril sur le secteur de Goux, le 2 juillet sur Gros Bois, le 24 septembre sur Argentière.**

Espérons ensemble que la situation actuelle s'éclaircisse pour nous permettre de mener à bien tous ces projets !

## Des actions diverses

En parallèle de ces travaux municipaux, un groupe de travail, réunissant élus et habitants, sur l'environnement s'est réuni plusieurs fois et a mis en place des activités en lien avec cette thématique : animation « jardiner sans pesticides » avec troc plantes, matinée « nettoignons la nature », randonnée des vergers, journée « broyage des végétaux » ...

## Référents de secteurs

Nous souhaitons mettre en place un groupe de référents secteurs. C'est fait !

Ceux-ci sont répartis sur la commune de façon à couvrir tout le territoire. Nous leur demandons d'être vigilants sur les problèmes divers qui peuvent émerger : la voirie, un évènement particulier, l'isolement de certaines personnes... Leur rôle est de nous alerter, nous informer sur toutes situations problématiques.

Voici les personnes qui ont accepté ce rôle :

- Mme Elisabeth Baricault et M. Jacky Marsteau pour le secteur Est
- Mme Myriam Girard et M. Frédéric Girard pour la partie Sud
- Mme Mireille Rousseau pour le secteur Nord
- M. Jean Claude Padé pour le bourg de La Couarde
- M. Jacques Phelippeau pour le bourg de Prailles
- M. Claude Juchault pour le secteur Sud-Ouest
- M. Patrick Aubouin pour le secteur d'Argentière

Nous les remercions pour l'aide précieuse qu'ils nous apporteront.

Fête des champignons



Fête des champignons



Randonnée des châtaignes



Journée broyage



Journée broyage



Repas des aînés



# Gestion Financière

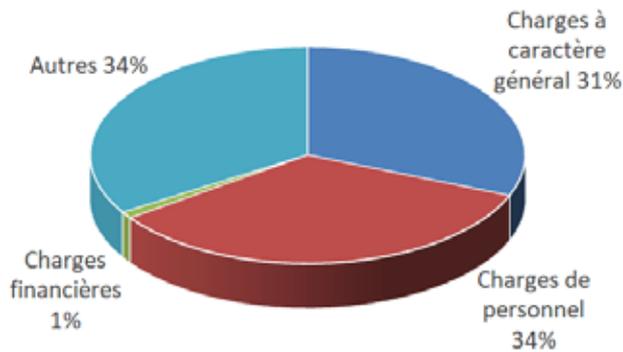
## PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le Conseil municipal vote deux budgets au mois de mars de chaque année :

- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement

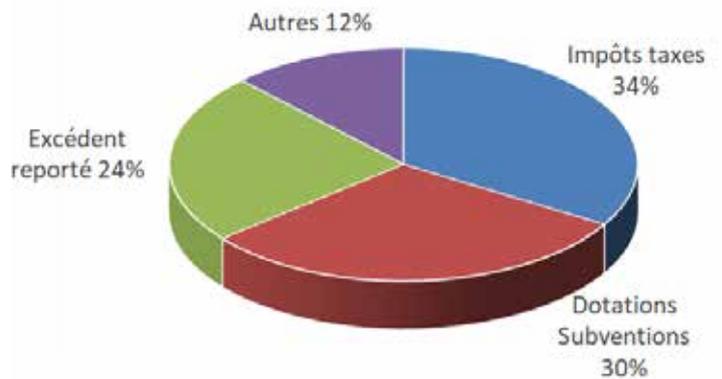
Ces deux budgets doivent être présentés en équilibre et sont validés par la trésorerie.

### Fonctionnement Dépenses



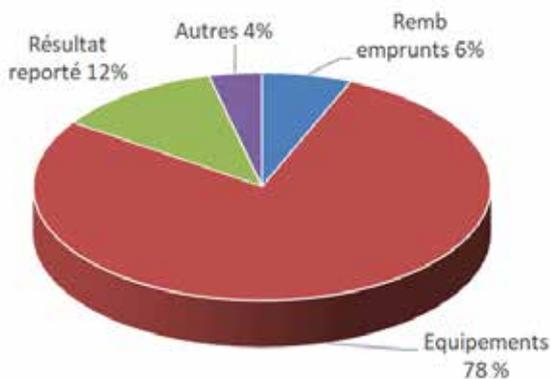
Charges à caractère général	355 910 €
Charges de personnel	389 035 €
Charges financières	11 160 €
Virement à la section d'investissement	- €
Autres	387 430 €
<b>Total</b>	<b>1 143 535 €</b>

### Fonctionnement Recettes



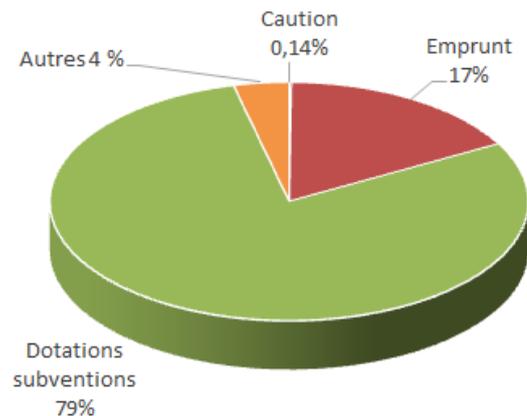
Impôts et taxes	384 870 €
Dotations et subventions	347 050 €
Excédent antérieur reporté	272 652 €
Autres	138 963 €
<b>Total</b>	<b>1 143 535 €</b>

### Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	67 811 €
Équipements	836 441 €
Résultat reporté	125 760 €
Autres	40 000 €
<b>Total</b>	<b>1 070 012 €</b>

### Investissement Recettes



Cautions des locations	1 500 €
Emprunt - aménagement du bourg	180 000 €
Dotations et Subventions	848 512 €
Virement au fonctionnement	- €
Résultat reporté	- €
Autres	40 000 €
<b>Total</b>	<b>1 070 012 €</b>

## École de Prailles-La Couarde

Cette année, nous sommes heureuses d'accueillir 64 enfants répartis en trois classes ;

– La classe de PS- MS de Delphine Godichaud assistée par Isabelle Alfred, soit 23 enfants.

– La classe de MS-GS de Valérie Watrin, directrice de l'école, assistée par Isabelle Fichet, soit 26 enfants.

– La classe d'Ysèle Peyrou et Laure Barbier, soit 15 enfants.

Pauline, AESH, poursuit l'accompagnement d'une élève dans la classe de Grande Section.

Une année scolaire toujours en demi-teinte du fait du contexte sanitaire même si nous avons pu conduire notre Projet Nature à terme !

Un projet commun aux 6 classes du RPI mené d'une main de maître par Loïc Nau, animateur nature de l'association « Les grimpeaux de l'Hermitain » de Prailles-La Couarde.

Notre équipe pédagogique avait fait le choix d'étudier les saisons et le thème de l'eau.

Une première sortie automnale nous a permis de découvrir la forêt de l'Hermitain. La seconde, en hiver, nous a conduits à la source de la Sèvre à Sepvret. La troisième, au printemps, s'est déroulée sur les bords de Sèvre à Chauray et la dernière, à La Côte Belet à Pamproux.

Pour notre sortie de fin d'année scolaire, nous avons choisi avec Delphine de passer une journée en bord de mer à Angoulins en compagnie de Loïc Nau et de parents accompagnateurs.

La classe de CP d'Ysèle s'est rendue à Taugon au Centre Nature du Marais Poitevin pour une animation « Découverte

de la Pêche » également en compagnie de parents.

Ce projet en extérieur, qui était le seul autorisé, nous a permis de partager d'agréables et enrichissants instants avec les enfants.

En ce début d'année scolaire, nous avons fêté Halloween avec des déguisements et un goûter comme à Noël et au premier avril.

Nous espérons prendre part à des spectacles au Moulin du ROC, aux concerts des JMF et à des séances Cinéma au Méliès.

Le projet commun aux six classes sera musical.

Nous remercions une fois de plus l'association des parents d'élèves toujours aussi active et généreuse, la mairie de Prailles-La Couarde, le SIVOS et les parents pour leur collaboration.

Valérie Watrin , directrice de l'école



## APE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) du regroupement scolaire Prailles-La Couarde et Aigonay s'implique activement dans la vie de l'école en lien avec les enseignants. Elle a pour objectif de favoriser les échanges et le vivre ensemble entre enfants, parents et enseignants à travers l'organisation de manifestations et d'actions dont l'ensemble des bénéficiaires permet de financer une partie des projets et des sorties des deux écoles.

L'activité a enfin repris avec déjà deux actions réussies, la vente de jus de pomme et le marché de Noël. À venir, les traditionnels carnaval, randonnée et kermesse.

Toutes les manifestations rassemblent des personnes bénévoles pleines de bonne volonté, de motivation et de dynamisme et nous en profitons pour les remercier. Sans la participation des parents, des grands-parents, amis ou

simplement des habitants des communes, l'APE n'existerait pas. Grâce à votre aide et à votre enthousiasme nous pouvons offrir à l'ensemble des enfants de bons moments. Même si vous avez peu de temps, tous les parents sont les bienvenus... Vous pouvez nous laisser votre courriel si vous souhaitez être tenus informés de la préparation d'un événement et proposer dans la mesure de vos possibilités d'aider le jour venu : installation, rangement, tenue d'un stand, préparation d'un gâteau ou simplement communiquer sur nos actions. Les enfants comptent sur vous !

Contact :

[apepraillesaigonay@gmail.com](mailto:apepraillesaigonay@gmail.com)

Actualités de l'APE Prailles-Aigonay sur Facebook



# École d'Aigonnay

L'école d'Aigonnay accueille cette année 75 élèves :

23 CE1 avec Mme Hervé, 25 CE2/CM1 avec M. Pineau et 27 CM1/CM2 avec Mme Capy.

Le protocole sanitaire est prolongé cette année. Les entrées et les sorties se font en trois endroits différents, les récréations sont décalées et dans trois zones distinctes. Les deux services sont maintenus à la cantine, une des classes mange avant les autres ce qui a entraîné une modification des horaires de la pause méridienne.

Les 3 classes vont à la bibliothèque d'Aigonnay à tour de rôle. Toute l'école est inscrite au dispositif « École et Cinéma » (chaque classe visionnera 3 films dans l'année), est affiliée à l'USEP (cross, rencontres sportives) et assistera à un spectacle musical avec les JMF.

Les élèves de CE1 et CE2 iront à la piscine de Melle entre novembre et janvier, les CM1 et CM2 auront des séances de kayak sur le plan d'eau du Lambon au printemps.

Les CE1 travaillent cette année en particulier sur les contes (traditionnels et détournés).

Les CE2/CM1 ont participé à la fête des sciences au zoo de Chizé. Plusieurs projets sur l'année scolaire : tour du monde via la Transat Jacques Vabre, visioconférence en anglais depuis le Canada, 4 journées sportives grâce à l'affiliation USEP et enfin une classe transplantée à Rochefort en fin d'année.

Les CM1/CM2 travaillent sur les illustrations d'albums de jeunesse. Ils ont rencontré l'illustrateur Laurent Audouin à l'occasion de son exposition à l'Orangerie de La Mothe Saint Heray avant une rencontre prévue en classe.



## SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

2021, une année encore marquée par la COVID

Je remercie tous les enseignants, le personnel communal et les intervenants des TAPS pour tout ce qu'ils ont fait cette année pour surmonter cette épreuve. Malgré toutes les incertitudes, ils ont su s'adapter à toutes les contraintes liées à ce virus.

Le SIVOS et les deux communes ont dû changer quelques règles pour maintenir le non brassage des groupes. Plusieurs services à la cantine ont été mis en place par les deux communes. Les garderies communales accueillent les enfants de l'école, plus ceux de leur commune de résidence, ce qui a occasionné des difficultés supplémentaires pour les parents. Je les remercie de leur patience. En octobre le SIVOS a décidé de maintenir cela au moins jusqu'aux vacances de Noël. Malheureusement en novembre, la situation sanitaire nous a prouvé que nous avons raison de ne pas crier victoire avant l'heure.

L'APE a réussi malgré tout à organiser des manifestations. Je les remercie pour toutes leurs actions. N'hésitez pas à venir les aider. Ce sont des moments de partages et d'échanges autour des enfants et pour les enfants.

Nous avons demandé à l'APE de faire un sondage auprès des parents pour savoir quels rythmes scolaires ils préféreraient

(4 jours ou 4 jours et demi avec TAPS). Résultat, une large majorité en faveur de la semaine de 4 jours et demi. Nos deux communes et le SIVOS sont aussi favorables au schéma actuel. Une enquête auprès de l'ensemble des parents de la Communauté de Communes « Mellois en Poitou » a montré une autre position sur le sujet. Ceci prouve la qualité des TAPS que les enfants du RPI suivent tout au long de l'année. Ce n'est peut-être pas le cas dans les autres écoles du territoire.

Les effectifs de nos écoles rurales restent fragiles. Au niveau du SIVOS, il nous semble important que chaque enfant soit scolarisé dans sa commune pour maintenir le nombre de classes. Je reste, tout comme nos deux maires, attentifs à vos difficultés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Le SIVOS se porte bien; ceci grâce au travail effectué par nos personnels communaux, nos enseignants, aux parents et nos élus des deux communes. Nous travaillons tous ensemble dans la même direction pour le bien de nos écoles et de nos enfants.

Au nom du bureau du SIVOS, je vous souhaite une bonne année 2022

christophe.joffrit@orange.fr

Christophe Joffrit

## Enfance et jeunesse

Sur la Communauté de Communes « Mellois en Poitou », les structures d'accueil sont nombreuses et réparties équitablement sur le territoire. Qu'elles soient communautaires ou associatives, leurs projets sont portés par des équipes engagées dans le projet éducatif de notre territoire et elles ont à cœur de proposer des activités complémentaires : semaine famille, fête du jeu, proposition de séjours...

Vous trouverez le descriptif des propositions sur le site <https://www.melloisenpoitou.fr>

Sur notre secteur, la Communauté de Communes a investi pour améliorer les conditions d'accueil :

- la structure multi-accueil « Les enfants d'abord de Mougon » a déménagé. De nouveaux locaux ont vu le jour. Ils se trouvent 15c rue des écoles - Mougon 79370 Aigondigné. Cette construction permet d'accueillir plus d'enfants.
- Le point jeune est maintenant installé dans l'ancienne gare de Celles sur Belle. L'espace est très ouvert et très accueillant.
- La résidence habitat jeunes a aussi vu le jour cette année,

elle se situe avenue de Limoges à Celles sur Belle et peut accueillir 8 jeunes. Elle est gérée par l'association « Toits etc ». Il est prévu de construire des locaux pour l'association « Belle et Lambon » sur Mougon et Celles sur Belle. La ludothèque va aussi être rénovée très prochainement.

Nous pouvons nous réjouir des opportunités offertes à notre jeunesse.



## Collecte des déchets

La collecte des déchets assurée par la Communauté de Communes « Mellois en Poitou » va évoluer avec la mise en place de bacs semi-collectifs par groupes d'habitations. Deux types de bacs seront installés dans notre commune au cours du 1<sup>er</sup> trimestre : à couvercle vert ou gris pour les ordures ménagères résiduelles (OMR ou poubelle grise), et à couvercle jaune pour les emballages. Avec l'expérience, emplacements et nombre de bacs pourront être ajustés en fonction des besoins.

Les bornes d'apport volontaire route de La Justice à La Couarde, du parking de la Mairie à Prailles, à Argentière et au plan d'eau du Lambon restent accessibles pour le verre et les papiers, plus faciles à stocker temporairement chez soi.

Face à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui atteindra 65 € par tonne de déchets ultimes en 2025, les gestes citoyens deviennent plus aisés, contribuent au recyclage et à la revalorisation. Les bons

gestes de chacun respectent et facilitent le travail des ripeurs en contribuant à contenir le coût du cycle des déchets et en préservant les ressources environnementales.

Pour les autres déchets (déchets verts non compostés à domicile, déchets dangereux, électriques ou électroniques, gravats, déchets du bâtiment...), les déchèteries sont ouvertes aux horaires habituels à Celles sur Belle, La Mothe Saint Héray, Melle pour les plus proches.

Pour tous renseignements : CC Mellois en Poitou / Direction de la prévention et la gestion des déchets 05 49 27 56 79



## Plan d'eau du Lambon

En partie sur le territoire communal, le Plan d'eau est l'un des sites de loisirs les plus pittoresques du sud Deux-Sèvres. Propriété de la Communauté de Communes, il vient de connaître une évolution majeure avec la prise en location par Olydea de la partie haute (gîtes et bungalows, terrain de camping, restaurant). Olydea est l'un des opérateurs français

majeurs des lieux de séjours de vacances. Il vise à faire valoir notre territoire à une large clientèle familiale européenne qui contribuera à la dynamique économique locale.

Le plan d'eau lui-même reste ouvert à tous les publics pour la balade, la pêche et les activités nautiques en saison. Alors, n'hésitez pas !

# Assainissement

Si le centre-bourg de Prailles est doté d'un réseau de collecte des eaux usées domestiques, l'essentiel des maisons d'habitation sont (ou devraient être) équipées d'un système d'assainissement individuel. La Communauté de Communes porte la compétence et doit exercer le contrôle des installations. Chacun d'entre nous sera contacté individuellement pour un rendez-vous avec un agent dûment mandaté. Le contrôle est réglementaire tous les ans. En cas de non-conformité, les propriétaires sont tenus de mettre leur installation aux normes, si besoin après une étude de sol au cas par cas.

Un contrat de vidange des fosses toutes eaux (filière classique) est également proposé par la Communauté de Communes.

Après une évaluation de la durée entre deux vidanges, les propriétaires ont la possibilité d'échelonner le paiement par anticipation sur 4, 6 ou 8 ans. La vidange ne devrait plus être un souci car les propriétaires seront contactés en temps utiles pour un rendez-vous.

Rappelons que pour les maisons raccordées au réseau de collecte, les propriétaires ont payé le branchement qui est obligatoire et qu'ils sont facturés annuellement d'une part fixe de 55 €HT/an (finance les infrastructures) et d'une part variable proportionnelle à leur consommation d'eau potable de 1,86 €HT/m<sup>3</sup> (finance les coûts d'exploitation).

Pour tous renseignements :

Direction du Cycle de l'eau : 05 49 29 13 16.

# Maison France Services

Pour compenser le retrait de ses services, l'État a proposé aux Communautés de Communes la mise en place, à frais partagés, des maisons France Services : un guichet unique et un accueil organisé pour donner accès à tous aux services publics, y compris via internet.

Si vous n'êtes pas familiers avec l'ordinateur, qu'à cela ne tienne ! Au cours du rendez-vous, vous serez entièrement assistés que vous vouliez apprendre à faire ou tout simplement faire faire par la personne qui vous accueillera. Les plus proches :

- 27, rue du Mal Joffre à La Mothe St Héray (ancienne trésorerie) – 05 49 10 95 23

- 1, avenue de Limoges à Celles sur Belle – 05 49 08 18 87

- 5, rue Gâte Bourse à Lezay – 05 49 07 33 81

Il est aussi possible d'y rencontrer des agents des ministères de l'Intérieur ou de la Justice, des Finances publiques, de Pôle emploi, de l'Assurance retraite ou maladie, de la CAF, la MSA ou la Poste. Prenez rendez-vous !



# Un Projet de territoire pour « Mellois en Poitou »

Le Projet de territoire ambitionne de définir la vision commune du territoire que nous désirons à l'horizon 2030. Il vise à renforcer notre sentiment d'appartenance à « Mellois en Poitou », à donner un cap aux politiques publiques et à servir de cadre de référence pour les relations entre Communauté de Communes, communes, habitants et partenaires.

Le projet se construit sur plusieurs années (2021-2023) et plusieurs réunions ou ateliers de travail dans 10 communes ont été largement ouverts pour se rapprocher des habitants. D'autres auront lieu et vous pourrez y participer, si vous le souhaitez.

Renseignements : 05 49 29 02 90.

## Guide des activités

### ASC (Association Sportive et Culturelle)

Président : Mathieu Phelippeau 06 68 24 12 15  
Vice-président : Freddy Bergeron  
05 49 32 82 82 / 06 88 19 19 83  
Trésorière : Sylvie Juchault  
Trésorier-adjoint : Jacques Phelippeau  
Secrétaire : Francine Pineaud  
Secrétaire-adjointe : Stéphanie Papet  
@-mail : asc.praillles@gmail.com

### SES SECTIONS :

#### BIBLIOTHÈQUE

Présidente : Emilie Desroches 06 17 65 21 76  
@-mail : bibliotheque.praillles@laposte.net  
Tél : 05 49 32 29 24 (aux horaires d'ouverture)  
Le lundi et le mercredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h

#### FOOT LOISIR

Président : Sébastien Watrin  
@-mail : football.praillleslj@laposte.net  
Le dimanche matin, sauf vac. scolaires 10h30-12h stade

#### GYMNASTIQUE

Présidente : Stéphanie Papet 06 01 49 15 26  
@-mail : stephanie.papet@neuf.fr  
Le lundi 20h15-21h15 salle des fêtes de Praillles

#### LES VIELLES CARCASSES

Président : Jean-Luc Guérain  
@-mail : jeanluc.guerain79@gmail.com  
Le mardi salle des jeunes

#### PÉDESTRE

Président : Pascal Hizette 06 66 22 70 62  
@-mail : pascal.hizette@wanadoo.fr  
Le 1er dimanche de chaque mois

#### PÉTANQUE

Présidente : Cosette Audurier  
05.49.25.22.17  
Le vendredi à 20h30 du 29 avril au 30 septembre 2022

### THÉÂTRE "La Compagnie du Lambon"

Président : Fabrice Desreumaux 05 49 25 85 63  
@-mail : stephanie.baillargeaux@orange.fr  
Le mardi et le vendredi soir

### AUTRES ASSOCIATIONS :

#### FORME ET BIEN-ÊTRE

Contact : Sylvie : 06 66 03 55 59  
Les lundis et les mercredis de 14h à 16h salle des fêtes de Praillles

#### CHASSE (ACCA)

**Praillles**  
Président : Alain Laurent 05 49 32 91 98  
@-mail : alainlaurent79@free.fr  
**La Couarde**  
Président : André Baron  
@-mail : andre.baron14@wanadoo.fr

#### Compagnie FERNAND & MATHURIN

Président : Michel Tricoche 06 64 44 90 30  
@-mail : fernand.et.mathurin@orange.fr  
Le mardi (comédiens) et le vendredi (musiciens)

#### LES GRIMPEREAUX DE L'HERMITAIN

Centre Permanent de Classes Nature  
79800 La Couarde  
Tel : 06 14 78 83 38  
@-mail : sportnature79@gmail.com

#### MAISON DU PROTESTANTISME

Animatrice : Aude Baranger 05 49 32 83 16  
@-mail : maison-protestantisme@wanadoo.fr

#### SOCIÉTÉ DE TIR L'ESPERANCE

Président : Fabien Bricou  
@-mail : bricoufabien@gmail.com  
Le dimanche matin 10h30-12h00 d'avril à juillet

## ASC Association Sportive et Culturelle, une association à taille humaine !

L'ASC (Association Sportive et Culturelle) est gérée par une équipe de 15 bénévoles. Elle chapeaute près d'une dizaine de sections proposant des animations sportives et culturelles aux habitants de la commune. L'ASC assure ainsi une cohésion et une bonne entente entre toutes. Elle leur permet de bénéficier du contrat d'assurance souscrit auprès de la SMACL (contrat assurance individuelle accidents corporels dont garantie assistance aux personnes, et contrat assurance responsabilité civile). Elle gère aussi toutes les demandes de subventions, et fait le lien avec la municipalité. Mais le rôle préféré des bénévoles, et de loin, c'est de se retrouver les manches avec grand plaisir et dynamisme pour animer nos différentes manifestations (soirée jeux, marché aux producteurs, fête des champignons, soirée Karaoké). Bon, l'année 2021 n'a pas été un exemple : cette

satanée covid a généré une crise sans précédent en mettant tout et tout le monde à l'arrêt. Nous avons dû faire fi de bon nombre d'occasions de nous rencontrer.

À notre grand regret, le marché des producteurs de pays organisé avec la chambre d'agriculture et la municipalité, programmé en août à Prailles a été annulé ! La fête des champignons d'octobre à La Couarde a été une belle réussite cette année.

Mais si la pandémie recule et nous oublie enfin, c'est promis en 2022, on mettra les bouchées doubles et on compte sur vous pour venir nombreux participer aux animations proposées. Un grand merci à chacun des bénévoles pour leur investissement. N'hésitez pas à venir les rejoindre ! Pourquoi pas vous ? Vous serez les bienvenus !

Le Président Mathieu PHELIPPEAU

## Section Gym

De la musique,  
Une coach énergique, souriante et dynamique,  
Des adhérentes fidèles et motivées,  
Beaucoup de bonne humeur, des rires, et parfois même un petit grain de folie...  
Voici les éléments essentiels des cours de Gym avec Kim.  
Ça se passe tous les lundis de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes de Prailles.

### Saison 2020-2021 :

Encore une année perturbée par la crise sanitaire et ce satané virus... Nous avons dû interrompre l'activité au mois d'octobre pour reprendre courant mai pour des séances au grand air dans le jardin de Kim.

Pour cette nouvelle saison, plusieurs animations proposées

- Lundi 25 octobre : danse africaine
- Vendredi 17 décembre : la traditionnelle raclette des sportives
- Lundi 3 janvier : après la séance de gym, galette des rois (après l'effort... le réconfort)
- Vendredi 14 janvier : zumba party, animée par kim, ouverte au public
- Lundi 21 février : pound, kuduro, relaxation
- Lundi 18 avril : step et aérobic
- Lundi 25 avril : rigologie (parce que c'est bon de rire...)

À ce jour, la programmation de mai, juin et juillet est toujours en cours.

Reprise des marches du soir à la belle saison.

Les conditions d'adhésion restent inchangées : un certificat médical et la cotisation annuelle de 40 euros et bien sûr 2 séances d'essai offertes !

A noter qu'il vous sera demandé un pass sanitaire.

Envie de tenter l'aventure ?

Nous vous attendons avec plaisir ...



# Vie Associative

## Section Football loisir

Cette année 2021, la Covid ne nous a, une nouvelle fois, pas permis de nous rassembler les dimanches matin.

Depuis quelques mois, nous nous réunissons occasionnellement certains week-ends et jours fériés sous forme de RDV « WhatsApp » afin de jouer ensemble.

Nous pensons continuer sous cette forme et ouvrir davantage notre section lorsque les conditions le permettront à nouveau.

Sébastien, Julien et Christophe.



## Section pédestre



### Le club de randonnée repart pour la saison

Après deux années incomplètes, le club de marche a effectué sa rentrée dimanche 7 novembre, en se retrouvant avec bonheur pour la randonnée des châtaignes, sur les chemins pourpres automnaux au départ de La Couarde.

Une première tentative de départ a eu lieu le 3 octobre, mais de fortes pluies et un grand vent ont compromis les retrouvailles, mais ce ne fut que partie remise !

Les marches dominicales, ont donc repris dans la joie et la bonne humeur. La pause-café à mi-parcours est grandement appréciée... les recettes de gâteaux sont échangées... et oui, on adore joindre l'utile à l'agréable !

Les balades sont toujours préparées par les adhérents à tour de rôle. Ce sont David et Marylène qui ont concocté celle du 5 décembre. Ils nous ont guidés sur les chemins de Saint Romans les Melle.

Le grand week-end annuel de 3 jours est programmé pour le mois de mai. La destination sera Chinon et ses alentours, déjà prévu en 2020, ce programme revient à l'ordre du jour : contact a été repris.

Les adhérents sont tous revenus avec le plaisir de marcher de nouveau ensemble. Deux nouveaux marcheurs ont rejoint nos rangs.

Les personnes intéressées peuvent nous retrouver facilement. Les randonnées ont lieu le premier dimanche de chaque mois, elles débutent toujours à 9 heures. Rendez-vous à 8 h 30 sur le parking des écoles à Prailles pour covoiturage vers les lieux proposés par les organisateurs du jour.

La cotisation annuelle est de 7,00 €.

A vos baskets et à bientôt.

## Section Théâtre

### La compagnie théâtrale du Lambon

Après deux saisons troubles, que l'on pourrait qualifier d'automnales tant elles furent mornes et grises, nous voilà prêts à revenir comme un virus en hiver ! Sauf que nous commencerons les répétitions au printemps et que nous proposerons des représentations à la fin de l'été.

En effet, n'ayant pas répété depuis mars 2020, nous ne pourrons pas jouer à la période habituelle. De plus, la troupe s'est un peu réduite, car si la covid n'a pas eu raison de notre santé, il a eu notre patience à l'usure. Ainsi nous allons jouer une autre

pièce que celle initialement prévue, et dont les représentations devraient débuter fin septembre début octobre 2022.

Le temps de vous trouver une pièce, d'apprendre le texte, de la mettre en scène, de faire les décors, les affiches, les flyers, et on est à vous !

Espérant vous retrouver nombreux après cette longue interruption bien indépendante de notre volonté, vous l'imaginez bien !

Théâtralement vôtre.

### Que s'est-il passé à la bibliothèque en 2021 ?

Les jours « d'après » à la bibliothèque.

Ils sont bien là, disposés sur les rayonnages, prêts à être dévorés par les quelques 80 adultes et 60 enfants inscrits. Les 5 000 livres de la bibliothèque circulent. De nouveaux livres, nos achats bisannuels réglés par la commune à hauteur de 1400 €, et ceux prêtés par la médiathèque départementale, agrémentent le fonds existant. Les bénévoles vous accueillent avec le souci d'un fonctionnement respectueux du protocole sanitaire en vigueur et l'envie de retrouver les usagers habituels et les nouveaux.

On a commencé l'année en enregistrant, couvrant et mettant à votre disposition sur les étagères, plein de nouveaux livres tout beaux, tout neufs.

Cette satanée COVID a tout perturbé, y compris bien entendu le fonctionnement de notre petite bibliothèque... Mais les bénévoles sont toujours présentes et elles font vivre coûte que coûte ce lieu sympathique. Elles ont tout fait pour continuer à vous recevoir et vous permettre d'emprunter des ouvrages. Confinement et interdiction de recevoir du public : elles vous ont accueillis aux fenêtres, elles ont constitué et distribué des « pochettes surprises » pleines de magazines, de livres pour petits et grands !

Ne pouvant plus recevoir les enfants des écoles, les maîtresses sont venues seules lorsqu'elles le souhaitaient et elles repartaient avec des sacs pleins d'histoires à raconter et à distribuer. Depuis le retour des vacances de La Toussaint, les élèves reviennent par classe entière dans la bibliothèque, choisir leurs livres et écouter « Flamingo » la marionnette qui conte pour eux !

8 lectrices (mais où sont les hommes ?) ont participé au prix des

lecteurs pour le festival de la littérature européenne de Cognac. Elles ont mis le cap sur l'Allemagne. Elles ont lu 4 livres. La qualité des ouvrages, des sujets et des écritures a rendu le classement quelque peu difficile... Le préféré de ces dames : « Les abeilles d'hiver », et les 3 autres romans sont désormais en bonne place sur nos rayonnages, vous ne pouvez pas les rater !

La bibliothèque s'est animée le 30 octobre dans le cadre de la semaine en famille proposée par « Mellois en Poitou ». Nous avons accueilli Marie Lenne-Fouquet. Des extraits de l'ouvrage « Kidnapping à la confiture » ont été lus avec interventions de l'auteur suivi d'un moment convivial (dédicaces et ventes de livres).

Dans le cadre de « Terre de Lecture », la compagnie « Champ de lune » a été accueillie le 20 novembre dans la salle des fêtes. Durant 1h15 le public a été conquis, par des lectures vagabondes, lectures musicales au parfum d'Orient... (spectacle gratuit). Organisés dans les bibliothèques, partout en Deux-Sèvres, les événements de « Terre de Lecture » mettent en lumière ces lieux de culture indispensables en milieu rural qui bénéficient du soutien de la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres.

La bibliothèque de Prailles-La Couarde, c'est toujours 3 ouvertures hebdomadaires tout public - 1 ouverture mensuelle pour chaque classe - 5 000 ouvrages mis gratuitement à votre disposition - huit bénévoles (Emilie, Cécilia, Mathilde, Nadine, Sylvie J, Sylvie L, Marie, Robert).



# Vie Associative

## Section pétanque

L'ASC Pétanque Prailles-La Couarde espère vous retrouver tous les vendredis soir à 20h30 du 29 avril 2022 au 30 septembre 2022 au stade de Prailles.

Jeunes ou moins jeunes, rejoignez-nous pour une ambiance amicale.

L'inscription est de 2 €, gratuite pour les moins de 16 ans.

Au cours de la saison 2021 nous nous sommes retrouvés du 16 juillet au 24 septembre en raison de la pandémie qui était toujours d'actualité. Cette courte période nous a tout de même permis de retrouver l'ensemble de nos amis boulistes.

Aucune manifestation n'a malheureusement pu avoir lieu mais nous nous rattrapons sur 2022 !

Souhaitons que 2022 reprenne un rythme normal et que nous puissions tous nous retrouver à notre bouldrome Praillais !

Si vous ne savez que faire un vendredi soir, venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

Nous vous y attendons !



## Les Vieilles Carcasses

Notre section est toujours là. Bien sûr, la pandémie de covid nous a affectés, comme tout le monde : pas de réfection de fauteuil pendant presque toute l'année 2020/2021.

Une adhérente nous a quittés, accaparée par d'autres loisirs.

Nous avons recommencé cette année avec des participants tous vaccinés. (Deux adhérentes ne le sont pas pour l'instant et se sont donc mises momentanément en congé de notre groupe de travail).

Nous sommes en ce moment six actives et nos deux amies vont revenir bientôt.

Nous travaillons dans un local tout beau, la mairie, que nous remercions, a repeint les murs et re-organisé le coin cuisine. C'est très joli, plus clair et bien plus fonctionnel.

Nous repartons donc plein de bonne humeur et de projets pour une année, et nous espérons travailler sérieusement car nos fauteuils s'ennuient un peu, et même, osons le dire, dépérissent à force de rester en plan.

Le groupe des vieilles carcasses



# Autres Associations



## La Compagnie Fernand & Mathurin

Pour la seconde année consécutive, la crise sanitaire a continué de clouer au sol les acteurs du spectacle vivant... Troisième vague, quatrième vague... A quand le bout du tunnel ? La compagnie Fernand & Mathurin n'a pu faire aucune manifestation depuis le spectacle annulé qui était prévu le 14 mars 2020 à Aigonnay. Le port du masque et le pass sanitaire ont fini de décourager les associations locales d'organiser quoi que ce soit qui accueille du public... On a vu comment a fini le Marché des Producteurs de l'ASC prévu fin août. Compliqué aussi d'aller dans les maisons de retraite, évidemment.

L'horizon commence à s'éclaircir et l'on commence à sentir la possibilité de programmer des événements sur le second semestre 2022.

Dans l'intervalle, l'écriture du premier jet de la suite du spectacle « Le Petit Monde de Fernand & Mathurin » est terminée, et les rôles ont été distribués pour les comédiens. Il reste à commencer les premières répétitions. Côté chansons, les parodies ont été sélectionnées, il en reste deux à écrire, mais toutes sont à travailler par les musiciens, ce qui va prendre plusieurs mois. D'autant plus qu'avec les agendas chargés des uns et des autres, l'éloignement de certains

et/ou le manque de moyen de transport ne facilite pas les répétitions... Plus il y a de musiciens, et moins c'est facile ! Mais nous espérons pouvoir proposer ce nouveau spectacle au dernier trimestre 2022 si tout va bien.

Entre temps nous espérons pouvoir jouer « Tour de Champ » qui était prévu à Aigonnay dès que possible, mais il faudra se replonger sérieusement dedans. Dire que nous étions fin prêts le 13 mars 2020 !

A suivre donc...



## Forme et bien-être



Garder la forme !

Elles sont 11 seniors à avoir trouvé les clés pour bien vieillir ! Pour les aider, Fabien, leur coach, jeune enseignant en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), leur propose tous les lundis et tous les mercredis de 14h30 à 16h des ateliers axés sur le bien-être, au rythme de chacune.

Ces cours sont très prisés pour leur capacité à restituer et à entretenir une certaine vitalité physique grâce à des exercices variés, non douloureux, ni traumatisants pour le corps.

Les personnes qui pratiquent peu d'activités sportives, souffrent de raideurs musculaires, elles peuvent choisir ce sport qui s'adapte à tous.

Ces activités reposent essentiellement sur la respiration, la concentration et la relaxation entraînant de nombreux bienfaits pour le corps et permettant raffermissement des muscles, gainage du corps, diminution de douleurs dorsales et autres...

Des exercices de coordination, mobilité articulaire, renforcement musculaire, rythme cardiaque, équilibre, permettent de pratiquer une gymnastique adaptée à chacun. Avec un accompagnement individualisé selon les besoins et les maux des personnes.

Pour tout le monde et accessible à tous :

Le public senior est visé, mais pas que... ça s'adresse à tout le monde : une personne victime d'une blessure peut être notamment intéressée.

On se met ou se remet au sport en douceur avec des ateliers sur mesure. Heureusement qu'il y a ces cours, seul ce n'est vraiment pas évident de se motiver pour bouger, et ça fait un bien fou !

Ces deux années perturbées ont marqué tout le monde et on ressent le besoin de se retrouver et de partager des moments de plaisir dans une ambiance sympa.

" Et notre coach est super " clament-elles en chœur dans un grand éclat de rire !

Venez les retrouver le lundi et ou le mercredi après-midi dans la salle des fêtes de Prailles.

Les deux premières séances sont gratuites à titre d'essai.

# Vie Associative

## La Maison du Protestantisme Poitevin



La Maison du Protestantisme est une association culturelle loi 1901 qui a pour but de valoriser et de transmettre la connaissance du patrimoine protestant poitevin.

Deux structures dépendent directement de l'association : le Musée du Poitou Protestant à Beaussais et le Centre de Documentation Jean Rivierre à La Couarde.

Chaque année, un sujet spécifique est mis en avant afin d'aborder différents angles de l'histoire culturelle protestante.

La thématique valorisée en 2020 s'est concrétisée avec l'aide des bénévoles par l'exposition temporaire inédite « Protestantisme et engagés, portraits choisis ». En 2021 cette thématique est reprise et complétée notamment grâce à des animations.

Ainsi, le 30 mai Mr Philippe Chareyre, Professeur en Histoire Moderne à l'Université de Pau a animé une conférence sur le thème « Les représentations de Jeanne d'Albret Regards sur une reine de la Renaissance » à la salle de cinéma de Lezay. Le 27 juin, au même endroit, Mr Didier Poton, Professeur en Histoire Moderne à l'Université de La Rochelle nous parlait de « Jeanne d'Albret à La Rochelle (1568-1572) ». Les deux conférences ont rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Sur le thème des « Femmes éternelles - Paroles de femmes » Geneviève Charlot, auteur, compositeur, interprète, bien connue, nous a fait vivre un concert qui a été très apprécié.

La découverte du Sentier Huguenot, traversant les deux communes sur lesquelles l'association tient l'essentiel de ses activités, reste une valeur sûre avec près de 80 personnes sur les 2 dates proposées. Le 23 juillet en début de soirée et le 28 juillet au matin les visiteurs ont été plongés dans une atmosphère particulière qu'auraient pu connaître les huguenots durant la période du Désert (1685-1782).

Cette année les balades surprises « ...en passant par Bellevue, village abandonné... » des 12, 13 et 14 août ont connu un vif succès, avec près de 120 personnes. Cette découverte des

contrées clandestines parcourues par la résistance huguenote aux XVIIe et XVIIIe siècles à proximité du Lambon et les événements qui s'y sont déroulés sur les localités de Prailles et Thorigné furent l'occasion de s'imprégner de l'histoire de Jean Migault et de Thomas Marché, figures emblématiques de la persécution protestante dans le Poitou.

Les 18 et 19 septembre 2021, lors des « Journées Européennes du Patrimoine » une scénographie a été mise en place. Pour la première année nous avons aussi proposé la découverte guidée du sentier huguenot.

Le 3 octobre, 80 personnes ont suivi l'histoire à 2 voix de la Balade des Logis à Boisragon de La Crèche, leur permettant de découvrir l'histoire singulière liée au territoire.

Enfin, le 21 novembre 2021, Mr André Encrevé, Professeur émérite d'Histoire Contemporaine à l'Université de Paris Est-Créteil nous a conté les « Protestants et la vie politique française de la Révolution à nos jours, l'Affaire Dreyfus ».

Les enfants peuvent profiter des ateliers ludiques « Les p'tites vacances de Lulu » encadrés par une Guide Conférencière au Centre Jean Rivierre de La Couarde. Celui du 3 novembre a porté sur la reliure, thème lié à l'écriture et à la lecture.

Le Centre de Documentation Jean Rivierre à La Couarde a reçu près d'une quarantaine de personnes pour des recherches spécialisées ou généalogiques. L'accueil peut se faire sur rendez-vous, environ 2 à 3 demandes par mois sont réalisées par internet.

L'ensemble des animations proposées (en moyenne 12 à 15 par an selon les années), permet de faire rayonner la commune d'implantation de l'association, à savoir Prailles-La Couarde, sur son propre territoire de " Mellois en Poitou " et en dehors. L'association tient également à remercier la commune pour son soutien et la présence d'élus pour certaines de ses animations.



## ACCA Prailles et ACCA La Couarde

Cette année a été semblable à 2020 en nombre d'adhérents mais plus sereine que la précédente impactée bien évidemment par la covid. La fermeture partielle de la chasse au petit gibier a été bénéfique pour l'espèce lièvre sur le territoire de la Couarde car les deux jours autorisés au tir du lièvre sont tombés pendant l'interdiction. Sur Prailles, la densité de lièvres nous a permis de prélever 28 animaux. Pour le chevreuil, les plans de chasse ont été réalisés facilement.

Concernant les sangliers, neuf ont été prélevés pour la Couarde et aucun sur Prailles. Des dégâts aux cultures ont été constatés sur les 2 territoires et une déclaration sur la Couarde a été effectuée auprès de la fédération départementale des chasseurs.

Du côté festivités, seule l'association de La Couarde a organisé

un repas début septembre qui a réuni 48 convives. Espérons que 2022 nous permettra d'organiser de nouveau, des événements.

Du côté des non réjouissances, sur Prailles nous déplorons des dégradations sur nos installations cynégétiques (cages de rappel, agrainoirs, abreuvoirs à faune sauvage) et pour la Couarde, vandalisme sur la cabane, avec dépôt de plainte.

Sur nos deux territoires, nous avons de bonnes relations avec les autres usagers de la nature et le monde agricole. La chasse fait partie intégrante de la ruralité. Nous invitons nos détracteurs au dialogue et à la tolérance, éventuellement devant une terrine de sanglier ...

## Les Grimpereaux de l'Hermitain



**Pas de vacances pour la biodiversité à la Couarde !**

**L'année 2021 des Grimpereaux de l'Hermitain**

L'année 2021 a permis à l'association Les Grimpereaux de l'Hermitain de réaliser de nouveau une saison complète axée sur le besoin des différents publics de se reconnecter à la nature.

Dans la catégorie des scolaires, il est à noter un projet pédagogique avec les enfants du RPI de Prailles-La Couarde/Aigonnay pour découvrir différents écosystèmes sur divers sites : la forêt de l'Hermitain, la rivière l'Aigonnay, les sources de le Sèvre Niortaise à Sepvret, le Puy d'Enfer à Exireuil, la plaine de Sainte Blandine, la Sèvre Niortaise à Chauray, la

côte Belet de Pamproux et la côte Atlantique au niveau d'Angoulins.

Concernant les vacances scolaires de l'été 2021, 170 jeunes de 6 à 14 ans ont séjourné dans la maison Peleboise ou sur le camping de l'ancienne école de La Couarde. Comme d'habitude, la découverte de la nature était combinée avec la pratique d'activités sportives de plein air : grimpe dans les arbres, VTT, canoë ou encore course d'orientation.

Certains enfants hébergés sur la commune ont aussi bénéficié d'un séjour en pension complète grâce aux services de Nathalie Proteaux et de l'ensemble du personnel communal œuvrant pour offrir des vacances de qualité.

Enfin, des clubs de sportifs, des classes de sixième et autres entreprises ont bénéficié d'une rentrée scolaire sportive avec des journées de cohésion dans le but de souder les groupes en ces périodes de reprise.

Un dernier mot pour rendre hommage à Etienne Pistre, humaniste et engagé dans le monde associatif qui a toujours aidé et soutenu l'association. Son accent chantant et sa bonne humeur nous manqueront beaucoup, nous pensons à ses proches.

## Société de tir l'Espérance

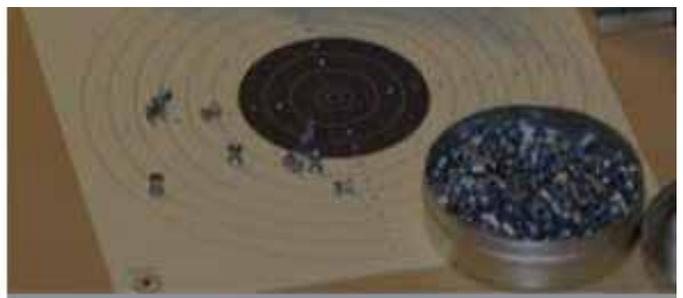
Créée en février 1952, la société de tir « l'Espérance » de la Couarde est toujours en activité.

C'est dans une ambiance conviviale que la vingtaine de membres se réunit tous les dimanches matin de 10h30 à 12h00 du mois d'avril au 14 juillet à la Couarde, dans la cour de l'ancienne école.

Un pistolet et 2 carabines à air comprimé (matériel de compétition) sont à disposition des membres à partir de 14 ans (accompagnés d'un adulte).

Sans être membre, venez découvrir ce sport loisir. Vous serez accueillis et initiés par un tireur de l'association.

La saison se termine par un concours ouvert à tous, le jour de la fête du 14 juillet.



## Mairie de Prailles-La Couarde

Secrétariat : 05 49 32 81 13  
Urgence Maire : 07 84 83 11 08  
Urgence Voirie/Batiments : 07 49 09 86 84  
Courriel : mairie-prailleslacouarde@paysmellois.org  
Site internet : www.praillles-lacouarde.fr  
Facebook : commune prailles-la couarde  
Actualité mensuelle, inscription : quoid9enpayspelebois@prailles-la-couarde.fr

### Ouverture au public

lundi : de 8h à 12h  
mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30  
vendredi : de 8h à 12h et de 15h à 17h  
Permanence des élus : samedi de 10h30 à 12h00

**Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ces créneaux.**

## Bibliothèque municipale

Composition du bureau : présidente : Emilie Desroches  
Contact : bibliotheque.praillles@laposte.net  
Facebook : bibliothèque Prailles  
Ouverture au public :

- lundi et mercredi de 16h à 18h
- samedi : de 10h à 12h

## Pompiers, SAMU, Gendarmerie nationale, Police

Pour tout sinistre : Pompiers, composer le 18

- SAMU : composer le 15 ou le 112
- Gendarmerie nationale, Brigade Territoriale de Celles sur Belle : 05 49 79 80 06  
cob.melle@gendarmerie.interieur.gouv.fr  
http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Police : composer le 17

## Location de salles et de matériels

- Prailles : salle des fêtes et salle des jeunes  
Renseignements auprès de la mairie : 05 49 32 81 13
- La Couarde : la cantine, la Maison Peleboise (salle des fêtes et gîte de groupe) Renseignements auprès de Nathalie Proteaux : 05 49 32 85 49 / 06 72 20 10 04
- Matériel de L'Association Sportive et Culturelle aux habitants de la commune ou aux associations locales (voir liste sur le site internet de la mairie)  
Renseignements auprès de Freddy Bergeron :  
05 49 32 82 82 / 06 88 19 19 83

## Démarches administratives

En vous connectant sur le site de l'Agence Nationale des Titres de Sécurité : <https://ants.gouv.fr> vous pouvez effectuer des demandes de :

- Carte d'identité/passeport (pré-demande à effectuer à l'une des mairies équipées de bornes biométriques : Melle / Saint-Maixent-l'École / Niort)
  - Permis de conduire / Carte grise
- En vous connectant sur le site du service public : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous aurez accès aux documents et formulaires officiels.

► Inscription sur les listes électorales (cf p 23)

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie.

## Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Effectuez vos demandes d'urbanisme en ligne dès 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

A compter du 1er janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

## Horaires des déchèteries

Jour	Celles-sur-Belle Melle - Mougou		La Mothe St Héray
Période	Du 01/04 au 30/09	Du 01-10 au 31/03	Annuel
Lundi			9 h 30 à 12 h 14 h à 18 h
Mardi			Fermé
Mercredi	9 h 30 à 12 h 14 h à 18 h	9 h 30 à 12 h 14 h à 17 h	
Jeudi			9 h 30 à 12 h
Vendredi			9 h 30 à 12 h
Samedi			14 h à 18 h

## Service des eaux

SERTAD  
(Syndicat pour l'Étude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable) :  
Urgence : 05 49 29 28 85 [www.sertad.fr](http://www.sertad.fr)

## Assainissement de Mellois en Poitou

Direction de l'assainissement : 05 49 29 13 16  
Urgence assainissement collectif : 06 83 37 57 10

## Electricité

SEOLIS Deux-Sèvres :

- Agence de Niort, 17 rue des Herbillaux - Bât. Edison  
05 49 73 08 09
- Agence de Melle, Route de Saintes  
05 49 27 05 30 - [www.seolis.net](http://www.seolis.net)

## Services sociaux

Assistants sociales :

Prendre RDV à l'Antenne Médico-Sociale de Melle :  
05 49 27 02 28.

- Accueil au Centre Médico-Social de Celles sur Belle
- Visite d'une assistante sociale à domicile.

## Service d'aide à domicile

Portage de repas, ménage, garde, soins infirmiers, ..., Contactez le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)  
05 49 27 80 20

## Conciliateur de Justice

Bruno Juge : 06 11 24 51 43  
bruno.juge@conciliateurdejustice.fr

## Correspondants de presse

- Nouvelle république : rinaud.alain@orange.fr ou dialogue@nrco.fr
- Courrier de l'ouest : redac.niort@courrier-ouest.com
- La Concorde : laconcorde.79@wanadoo.fr
- Le Tournesol : contact@journalletournesol.com

## Assistants maternelles

Merci de vous adresser à la mairie pour avoir la liste

## Activités économiques

### ► Épicerie Multi-Services « Les Amourettes » :

- Relais Poste, toutes opérations postales, levée du courrier du lundi au samedi à 9h00
- Épicerie, Bar, Tabac, Quotidiens, Gaz, Dépôt de pain, Rôtisserie le dimanche.
- Pour vos soirées d'été, possibilité de prendre l'apéritif ou le café dans la courette clôturée.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi au samedi : 8h à 12h30 et de 17h à 19h
- Dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermé le lundi et le mardi

06 41 40 32 42, falcomichel790583@gmail.com

### ► Bois, importation-exportation, portes et portails :

Jamwood, La Cibaudière : 05 49 32 92 32

### ► Coiffure à domicile :

Charlotte Aubouin, La Cibaudière : 06 28 61 69 23

Virginie Bailly, Saint-Martin : 05 49 32 95 14

### ► Création de bijoux et accessoires en tissu, coton, feutrine, simili cuir et toile cirée :

Katias' Créa, Katia Bonnin  
5 rue du petit bourg : 06 62 05 25 14

### ► Imprimerie :

Imprimerie monastique de Pied-Foulard : 05 49 32 96 50

### ► Organisation d'événementiels :

Charlotte Aubouin, La Cibaudière : 06 28 61 69 23  
charlotte.organiz-event@orange.fr  
Facebook : jevoeuxjesouhaite

### ► Plomberie chauffage et électricité :

PCEM (SARL) 06 33 85 74 49 - sarlpcem@gmail.com  
Jean-Michel Roy, Le Coussat : 06 16 55 04 26  
jean-michel.roy6@orange.fr

### ► Fabrication d'oursins en peluche fait main, articles textiles

"Oursins et Cie" - Amandine Fournier - Prailles - 06 60 45 79 74  
oursonsetcie@gmail.com

### ► Horticulture :

Dominique et Jean Yves Pinaud :  
Jean-Yves : 06 13 31 51 86  
Dominique : 06 15 81 70 36

### ► Menuiserie :

Ets Court, Le Mareuil : 05 49 26 98 20  
www.etscourtsarl.com

Les Piquets Couardais, Aiglemier : 05 49 75 53 71  
www.piquets-couardais.com

Guillaume Joulin, Douhault  
guillaume.joulin@netcourrier.com - 06 69 92 01 62

### ► Maçonnerie :

Julien Blanchard - Maçonnerie Couardaise  
Le Moulin de Faugéré  
julien79800@gmail.com - 06 07 21 49 53

### ► Fabrique de bière artisanale

La guiche, Pied Foulard, Prailles : 05 49 32 90 22  
laguiche.fabrique@gmail.com

### ► Educateur canin

Elise Ville : 06 32 16 37 86  
contact@eliseanddog.com

### ► Centres équestres

Écurie de la Berlière  
• Pension/Compétition  
Nicolas : 06 88 42 58 46 - bittardnicolas@gmail.com  
• Poney club  
Estelle : 06 77 55 38 34 - estelle-bagnol@hotmail.fr  
Facebook @ecuriedelaberliere

Vac'ani, Goux  
Fabienne : 06 85 38 64 61

- Les activités proposées :
- La médiation animale
  - Poney club
  - Séjours sur site

## NOUVELLE ARTISANE

La commune est heureuse d'accueillir une nouvelle artisanne pour vous aider dans vos travaux.

Alice Tribot - « L'arbre et la plume »  
Élagage, abattage, aménagements paysagers.

3 chemin du quai au laitier de La Couarde, 79 800 Prailles-La Couarde

En tant qu'indépendante, je propose mon savoir-faire pour l'entretien de vos parcs et jardins dans les domaines tels que le taillage, l'élagage, l'abattage.  
Après une visite sur le chantier je vous propose un devis gratuit.

Pour tous renseignements :  
alicetribot@laposte.net  
07 83 23 28 33

*Liste des artisans et commerçants connus à ce jour, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie*

## DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif « **Argent de poche** » offre la possibilité aux jeunes âgés de 16 à 17 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité. Ceux-ci ont lieu sur des demi-journées, pendant les vacances scolaires. En contrepartie, ils reçoivent une indemnisation dans la limite de 15 € par jeune et par jour.



Les chantiers doivent s'insérer dans une démarche citoyenne et revêtir un caractère éducatif et formateur pour les jeunes. Ils seront concertés sur la nature des chantiers qui leur seront proposés et pourront être force de proposition pour de nouveaux chantiers qu'ils souhaiteraient organiser eux-mêmes.

La municipalité veut mettre en place cette nouvelle activité à partir des congés d'hiver 2022 en lien avec la commune de La Mothe St Héray.

Pour les jeunes intéressés, se faire connaître auprès de la Mairie : 05 49 32 81 13

## LE CCAS DE PRAILLES-LA COUARDE

Le Centre Communal d'Action sociale est un outil mis en place par la municipalité pour consolider les solidarités au sein de la commune et s'assurer que chacun des citoyens peut bénéficier des aides auxquelles il a droit. Des plus jeunes au plus anciens, tout le monde peut être amené à bénéficier de ce service en cas de difficultés.

Le CCAS doit connaître les besoins des habitants pour ajuster les moyens qui lui sont nécessaires. C'est pourquoi un budget lui est alloué par délibération du Conseil municipal.

En cas de difficultés momentanées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous orientera en toute confidentialité vers Marie-Christine GROLLEAU, Adjointe aux Affaires Sociales.

## NOS NOUVEAUX-NÉS, NOS AÎNÉS

la municipalité a mis en place cette année :

- La distribution d'arbres de naissance pour les nouveaux-nés de 2020.
- Les visites de courtoisie pendant les périodes de confinement par un agent municipal pour les personnes de plus de 75 ans.
- Le repas offert pour moitié par la municipalité aux plus de 65 ans : instant convivial bien apprécié.
- Le don de paniers de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas. Ce geste est un moment de rencontre et de réconfort.



## État civil 2021

Naissances : 9

Mariages : 3

Décès : 7



## FREDON

La commune de Prailles-La Couarde adhère à la FREDON. Cette adhésion permet à ses habitants de bénéficier de tarifs préférentiels pour les interventions suivantes :

- « Détaupage »
- Destruction des nids de frelons asiatiques
- Intervention sur les chenilles processionnaires

Contact : 05 49 62 98 40

## AVIS À LA POPULATION

Pour l'entretien des espaces verts, nous n'utilisons plus aucun produit phytosanitaire. Ceci nécessite :

- d'intervenir plus fréquemment

- de modifier nos regards sur notre environnement

- d'accepter la mauvaise herbe, alliée de la biodiversité

Malgré tout, les espaces publics doivent rester praticables et attrayants. Nous vous invitons donc à participer activement au bon entretien de ceux-ci en veillant à la propreté de vos abords de maison : trottoirs, haies... sans produits nocifs pour notre santé, bien sûr !

## VERGERS COMMUNAUX

Plusieurs espaces communaux sont plantés de fruitiers. Leurs fruits peuvent ainsi être glanés par tous. Chacune, chacun peut au moment de la récolte aller ramasser pommes, poires, noisettes... pour une consommation personnelle raisonnée, en veillant à laisser à d'autres « glaneurs » le plaisir du partage.

## SERTAD

Depuis deux ans, la totalité de la commune est desservie en eau potable par le SERTAD. Comme toutes les autres structures, il est tenu de maintenir le bon état de ses infrastructures au bénéfice de la qualité de l'eau que nous buvons.

Avec cet objectif, deux lieux-dits en 2022 seront concernés par des remplacements de canalisations de distribution : Le Souci à La Couarde et La Paillaudière à Prailles.

# Zoom

### EN 2022, LA FIBRE ARRIVE SUR LA COMMUNE !

Le Syndicat Deux-Sèvres Numérique assure la coordination du déploiement de la fibre jusqu'au domicile ou à l'entreprise, sur tout le territoire départemental. Vous avez tous vu les véhicules et les panneaux affichant le slogan en titre de cette rubrique dans les rues de Melle, Celles sur Belle ou Saint-Maixent- l' École.

En 2022, ce sera au tour de notre commune ! Nous ne savons pas encore comment le déploiement sera organisé. Orange a obtenu le marché et ses sous-traitants vont déployer le nouveau réseau jusqu'au domicile de chacun d'entre nous.

Au préalable, quelques précautions devront être prises :

- Une adresse postale non équivoque pour chaque domicile. La commune va travailler sur l'adressage afin d'éviter les doublons pour les lieux-dits et la mise en place de la numérotation.

- La fibre empruntera généralement le même parcours que les fils cuivre du téléphone ; partout où ce sera nécessaire, l'élagage raisonnable par les riverains sera toujours préférable à l'intervention d'un prestataire d'Orange dont la facture sera adressée aux propriétaires concernés. Pensez-y dès cet hiver afin de ne pas retarder la pose des câbles !

Le projet est conduit par Orange, mais la contractualisation des abonnements sera plus ouverte. Les conditions seront précisées ultérieurement.

Sachez également qu'avec la fibre, tous les domiciles devront être équipés d'une box et seuls les téléphones numériques seront utilisables, que l'abonné souscrive un abonnement internet ou pas.

### CAVALEV : DU FAUTEUIL AU CHEVAL, UN LÈVE CAVALIER

Fabienne Kutten équicienne de Vac'Ani, à Goux, est le FA de FANNEVA, association lauréate des projets citoyens du département. Anne de Souvigné et Eva de Parthenay sont 2 autres équiciennes de l'association qui, comme Fabienne, ont à cœur de pouvoir donner la possibilité à des personnes en situation de handicap moteur de se mettre à cheval. Pour ce faire elles ont proposé un projet de financement participatif au Conseil Départemental 79 qui a été plébiscité par les votes des citoyens.

Ainsi, le dispositif CVALEV a été installé à Goux début juin 2021 et aujourd'hui Sirano, le fjord de vac'ani, accepte sur son dos des humains qui sont soulevés de leur fauteuil par l'engin élévateur avant d'être déposés sur son dos en douceur.

Bérénice avait 14 ans quand elle a dû renoncer à monter sur le dos de son copain Nutella, Poney de Vac'ani. Elle venait de Vendée pour être accueillie par Fabienne et ses poneys. Elle a suivi avec intérêt l'histoire du Cavalev et maintenant qu'il est installé, elle sait qu'elle va venir à La Couarde pendant les vacances pour pouvoir reprendre cette activité équestre qu'elle aime tant ! Rendez-vous est pris !

### SOLICAR / DU TRANSPORT SOLIDAIRE À PRAILLES-LA COUARDE

Certains d'entre vous connaissent ce service de transport solidaire car vous l'avez utilisé pour :

- vous rendre à des rendez-vous,
- effectuer des démarches administratives
- ou bien encore aller dans des commerces de proximité.

Cela fait 2 ans qu'il est en place maintenant. Il répond à une nécessité mais à ce jour, le service manque encore de chauffeurs bénévoles.

Rappelons le principe : en tant qu'habitant de Prailles-La Couarde, vous pouvez devenir chauffeur ou bénéficiaire en fonction de votre situation personnelle et de vos besoins.

N'hésitez pas à prendre contact.

- 06 62 32 74 59

- solicar79@gmail.com

Les bénévoles sont à votre écoute.



### LISTES ÉLECTORALES 2022

Les prochaines élections auront lieu les 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives. **N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.**

**Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.** Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;

- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription. - Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



# Manifestations 2022

► **Réunion publique**

Vendredi 4 mars

Organisée par la municipalité

► **Soirée jeux**

Samedi 12 mars

Organisée par l'ASC

► **Journée citoyenne**

Samedi 19 mars

Organisée par la municipalité

► **Conseil de village secteur de Goux**

Samedi 2 avril

Organisé par la municipalité

► **Week-end à Chinon**

Un week-End en mai

Organisé par la section pédestre de l'ASC

► **Fête de la musique**

Samedi 18 juin

Organisée par l'ASC

► **Fête des écoles**

Vendredi 24 juin

Organisée par l'APE

► **Conseil de village à Gros Bois**

Samedi 2 juillet

Organisé par la municipalité

► **Fête du 14 juillet**

à Goux

Organisée par la municipalité

► **Fête de l'été**

Vendredi 26 et samedi 27 août

Organisée par l'ASC

► **Opération nettoignons la nature**

Samedi 17 septembre

Organisée par la municipalité

► **Conseil de village à Argentière**

Samedi 24 septembre

Organisé par la municipalité

► **Fête des champignons**

Samedi 15 après-midi (randonnée) et dimanche

16 octobre

Organisée par la municipalité

► **Randonnée des châtaignes à la Couarde**

Dimanche 6 novembre

Organisée par l'UFOLEP, la pédale St-Florentaise et la municipalité

► **Karaoké et soirée Beaujolais**

Samedi 19 novembre

Organisés par l'ASC

► **Et puis d'autres rendez-vous :**

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Accueil des nouveaux habitants, repas des aînés, repas et randonnées des ACCA, .... dont les dates ne sont pas connues à ce jour.

Théâtre en octobre 2022

